

## **ACTIONS DE MOBILISATION DE L'AMF05 DANS LE CADRE DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS**

**Programme au 18 Aout 2015**

Suite à la réunion du Comité directeur de l'Association des maires de France consacrée le 4 juin dernier à la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, l'AMF a décidé d'engager une action nationale de tous les maires et présidents de communautés de France qui vise à alerter les pouvoirs publics, les responsables locaux et les habitants sur les lourdes conséquences, sur le tissu économique et les services à la population, de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Cette mobilisation se fera en deux temps :

- Maintenant et durant l'été, l'AMF laisse l'initiative aux associations départementales de maires en les invitant à sensibiliser la presse locale sur les enjeux en question et leurs impacts sur l'économie, les services publics et la vie locale.
- A la rentrée, le 19 septembre 2015, l'AMF organisera une journée nationale d'action dans toutes les communes de France en lien avec les intercommunalités.

Aussi **le bureau de l'AMF05, réuni le 8 juillet dernier**, estime fondamental que les élus locaux des Hautes-Alpes se mobilisent, non seulement pour protester contre la baisse disproportionnée et injuste des dotations de l'Etat aux collectivités locales, mais également pour manifester leur opposition à un certain nombre de propositions contenues dans le projet de loi NOTRe telles que l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct ou l'imposition d'un seuil minimum de 20 000 habitants pour les intercommunalités à fiscalité propre.

**Les membres du Conseil d'administration ont rencontré le Préfet des Hautes-Alpes le 12 Juin 2015 afin de leur faire part de leurs inquiétudes face à la baisse des dotations.**

**Les actions que souhaite engager l'AMF05 :**

➤ **Actions 1 : Etude des impacts de la baisse des dotations dans les Hautes-Alpes**

L'AMF05 a décidé d'engager une étude sur les impacts du FPIC et de la réduction des concours financiers de l'Etat sur la période 2013-2015 dans les Hautes-Alpes. Il s'agit d'avoir des éléments tangibles sur les conséquences de la baisse des dotations sur notre département. Cette étude est en cours de réalisation par le Cabinet Stratorial Finances. Le rendu est prévu début Septembre 2015.

➤ **Actions 2 : Proposition d'une motion**

Le bureau a proposé aux conseils municipaux et aux conseils communautaires l'adoption d'une motion. Au-delà du combat sur la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, la motion proposée porte aussi sur les enjeux liés au projet de loi NOTRe, enjeux qui semblent tout aussi fondamentaux pour l'avenir des communes et de la gestion de proximité.

➤ **Actions 3 : Communication auprès du grand public :**

Dans la semaine 37, le Président et le Premier Vice-Président tiendront une conférence de Presse afin d'expliquer au grand public les raisons de cette mobilisation. L'AMF05 diffusera auprès de ses adhérents, tous les outils de communication et d'information qui sera disponible dès le 24 Aout. Le manifeste « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France » sera largement diffusé auprès de la population.

Par ailleurs le film sur les « conséquences de la baisse des dotations » initié par l'AD35, personnalisé à l'AD05 sera mis en ligne sur notre site web et diffusé auprès de nos adhérents. Lors de notre congrès des Maires le 2 Octobre 2015, il sera diffusé en introduction au débat sur la baisse des dotations.

Des plaquettes pédagogiques éditées par l'ANDAM seront diffusées auprès de nos adhérents.

➤ **Actions 4 : Rassemblement des élus le 19 septembre 2015 dans le centre-ville de Gap, pour un défilé et une audience auprès du préfet des Hautes-Alpes :**

Un courrier type (ci-joint) va être envoyé à l'ensemble des élus du département début septembre 2015 pour les inviter à défiler le 19 septembre à partir de 10H, ceints de leurs écharpes d'élus.

L'AMF05 distribuera les stickers « J'aime ma commune » aux élus présents.

Pré-Programme :

- 10 H : Rassemblement des élus
- 10H à 11H : Défilé dans le centre-ville de Gap à la rencontre des concitoyens
- 11H : Audience auprès du préfet
- 11H15 : Retour de la délégation, compte rendu conférence de presse
- 12H : Fin du rassemblement

➤ **Actions 5 : Congrès des Maires des Hautes-Alpes le 2 octobre 2015 :**

Lors du Congrès annuel de l'AMF05, les membres du bureau présenteront les conclusions de l'étude menée dans le 05 et feront le point sur la mobilisation des élus avec les parlementaires du département.

Tallard, le 18 Aout 2015

Le Président  
Jean Michel Arnaud